

ANNEXE 3

TABLEAU A COMPLETER OBLIGATOIREMENT
pour la prise en compte d'éventuels points de bonification

RETOUR A L'INSPECTION ACADEMIQUE (Bureau C7)
POUR LE 22 AVRIL 2011 DELAI DE RIGUEUR

Au-delà de cette date aucun point ne sera pris en compte

NOM..... Prénom..... Affectation.....

Mesure de carte scolaire 2011	<input type="checkbox"/> OUI
<p>Postes de Direction (2 points pour affectation demandée sur le même poste)</p> <p>- Intérim 2010-2011 de 6 mois à 1 an</p> <p>- Inscription sur la liste d'aptitude</p>	<p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p><input type="checkbox"/> OUI</p>
<p>Postes ASH à titre provisoire (3 points maximum)</p> <p>* Année scolaire 2010-2011 (préciser affectation)</p> <p>* Année scolaire 2009-2010 (préciser affectation)</p> <p>* Année scolaire 2008-2009 (préciser affectation)</p> <p>* Liste complémentaire 2007-2008 ou 2008-2009 (préciser période et affectation)</p>	<input type="checkbox"/> OUI
<p>Demande de rapprochement de conjoint (3 points)</p> <p>Affectation actuelle :</p> <p>Lieu de travail du conjoint :</p> <p>Joindre obligatoirement une attestation de l'employeur du conjoint, copie attestation PACS ou livret de famille, attestation de reconnaissance de l'enfant pour les concubins.</p>	<input type="checkbox"/> OUI
<p>Handicap (150 points)</p> <p>Joindre obligatoirement la notification MDPH</p>	<input type="checkbox"/> OUI

A.....,le.....

Signature